

Image not found or type unknown



Prestation complémntaire pour un credit immobilier

Par **cawodamnam**, le **22/06/2008** à **18:13**

Nous souhaitons souscrire un crédit immobilier à la société générale pour faire construire une habitation principale.
La banquière nous a informé que les travaux du constructeur seront contrôlé par un spécialiste délégué par la banque.
Mais cette prestation à un coût supplémentaire.
Nous ne souhaitons pas cette prestation si elle est payante, mais la banque nous y oblige.
Pouvons nous refuser ?
Merci d'avance de votre réponse.